

Conseil d'administration de l'Établissement public du musée du Louvre**Séance du 10 avril 2025****DELIBERATION****Marché public d'un montant de plus de 8,5 millions d'euros**

Vu l'article 17-10° du décret n°92-1338 du 22 décembre 1992 modifié portant création de l'Établissement public du musée du Louvre ;

Vu l'article 194 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu la délibération du conseil d'administration de l'Établissement public du musée du Louvre du 11 mars 2022 relative aux seuils au-delà desquels les contrats et marchés publics doivent être présentés pour approbation au conseil d'administration ;

Le conseil d'administration de l'Établissement public du musée du Louvre approuve le marché portant sur la reconstitution de la vasque incluant le ballon captif installée dans le jardin des Tuileries à l'été 2024 (ci-après le « Dispositif »), l'installation et la désinstallation du Dispositif dans le jardin des Tuileries, l'exploitation, la maintenance et le gardiennage de nuit du Dispositif et la communication d'informations au public.

Laurence des Cars
Présidente du conseil d'administration